



## Dossier de présentation

# B. P. J. E. P. S.

Spécialité « animateur »

Mention « Éducation à l'Environnement  
Vers un Développement Durable »

Et CC « Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs »

*Formation « ouverte aux apprentis »*

Directeur : Monsieur Jacques LACHAMBRE

Certifié Qualiopi

En partenariat avec :



Session 2023 2025

# FICHE DE SYNTHÈSE

**Organisme de formation :**

EDUCATION ENVIRONNEMENT 64

**Statut Juridique :**

Association loi 1901

**Adresse de l'organisme de formation :**

Education Environnement 64 - 2 rue Pats - 64260 BUZY 05.59.21.06.60

[association@ee64.org](mailto:association@ee64.org)

**Intitulé du diplôme :**

B.P.J.E.P.S Spécialité animateur, Mention « Education à l'environnement vers un développement durable » délivré par le Ministère Jeunesse et Sports.

**Site de la formation :**

Education Environnement 64 - 2 rue Pats - 64260 BUZY

**Date de début de formation :**

6 novembre 2023

**Date de fin de formation :**

31 Mars 2025

**Directeur de l'organisme de la formation :**

Jacques LACHAMBRE,

**Date limite d'inscription à la formation :** 15 septembre 2023

**Sélection :** 2 et 3 octobre 2023

**Responsable pédagogique :** caroline MÜLLER

**Nombre d'heures en centre de formation :** 721 heures (616 heures BPJEPS + 105 heures CC)

**Nombre d'heures en entreprise :** 742 heures minimum (616 heures BPJEPS + 126 heures CC)

**Coût pédagogique :** 9 012,50 €

**Organisme de formation certifié Qualiopi**

### Les objectifs :

Permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences et être autonome pour :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le champ de l'EEDD, en relation avec les structures,
- Encadrer des actions d'éveil, de découverte et d'animation pluridisciplinaires dans le domaine de l'EEDD en prenant en compte tous les publics,
- Garantir la sécurité du public en fonction du lieu,
- Contribuer au développement de l'éducation à la nature dans tout territoire,
- Diriger un Accueil Collectif de Mineurs (Accueil de loisirs, séjours de vacances, camps).

### Les pré-requis :

Avoir plus de 18 ans et

**Condition 1:** Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante:  
du PSC1, PSE1, PDE2,  
AFGSU de niveau 1 ou 2, STT,

#### - Condition 2:

- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimal de 200 h au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil
- Constituer un dossier de quelques pages récapitulant ses expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation, support d'un entretien de 30 min max.

#### - sont dispensés de la condition 2, les candidats titulaires d'un des diplômes suivants :

- BAFD
- BAPAAT
- tout certificat de qualification professionnelle CQP
- tout diplôme de niveau IV (bac ou équivalent)
- certificat d'aptitude professionnelle "petite enfance" (CAP)
- Diplôme d'aide médico psychologie (AMP)
- diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

### **Public concerné :**

- Salariés du champ de l'Economie Sociale et Solidaire, du privé et du public,
- Apprentis,
- Demandeurs d'emploi,
- Etudiants,
- Exploitants agricoles,
- Travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs.

### **Les moyens pédagogiques et organisationnels :**

La formation théorique se déroule au centre de formation de l'association EDUCATION ENVIRONNEMENT, situé 2 rue Pats, 64260 BUZY.

Les stagiaires ont accès en permanence et gratuitement au centre de ressources de l'association, et bénéficie d'un espace de travail (wifi. Photocopieur, ordinateur portable).

Une liste d'hébergement est à la disposition des stagiaires (chez l'habitant, gîte rural, camping-mobil home,...).

Le centre de formation est accessible par le train (Gare de BUZY-en-Béarn). Pour faciliter les déplacements, contactez notre référent mobilité, M. Pierre BREGAUX au 05 59 21 06 60 ou par mel [education.environnement.64@wanadoo.fr](mailto:education.environnement.64@wanadoo.fr).

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contactez notre référent, Mme Bernadette LUCQ au 05 59 21 06 60 ou par mel [association@ee64.org](mailto:association@ee64.org)

Pour toute autre information, merci de contactez notre secrétariat au 05 59 21 06 60 ou par mel [association@ee64.org](mailto:association@ee64.org)

### **Indicateurs de résultat :**

- 6 sessions organisées depuis 2012
- 62 stagiaires formés
- 100% de diplômés en fin de cursus
- taux d'insertion dans l'emploi : 90% en poste stable CDI ou CDD > à 9 mois (un mois après la fin de formation)

## Le déroulement et les contenus de formation

La formation s'articule autour de deux axes majeurs de la fonction d'un animateur généraliste professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire ayant reçu une spécialité de formation en EEDD.

Ces axes sont exprimés en blocs thématiques de compétences.

Blocs thématiques	Les UC et objectifs intermédiaires concernés	Volumes horaires
Conduire des actions d'animation dans le champ de l'EEDD	<p>UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics</p> <p>UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »</p> <p>UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »</p>	<p>De novembre 2023 à juin 2024</p> <p>364 heures</p>
Mettre en œuvre un projet d'animation	<p>UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Produire des écrits professionnels Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure</p> <p>UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p>	<p>De Septembre 2024 à Mars 2025</p> <p>252 heures</p>

## Tableau récapitulatif des contenus abordés.

Blocs thématiques	Objectifs	Contenus en Organisme de Formation	UC
<p>De novembre 2023 à juin 2024</p> <p>364 heures</p> <p>Contribuer au fonctionnement d'une structure</p> <p>Connaissances</p>	<p>Analyser et prendre en compte le contexte de l'éducation populaire et de l'animation en général</p>	<p><b>Le groupe scolaire</b> <b>Les familles en loisirs</b> <b>Les groupes « tous publics »,</b> <b>Les ACM</b></p>	1, 3
	<p>Revoir les notions de base de l'éducation à l'environnement et du développement</p>	<p>Historique, valeurs et principes Les enjeux du développement durable Les principaux acteurs et réseaux Les différents cadres d'intervention (éducation formelle, non formelle et informelle)</p>	et 4

<p>techniques et scientifiques (connaissances naturalistes et environnementales développement durable et pratiques de terrain)</p> <p>Conduire des actions d'animation dans le champ de l'EEDD</p>	<p>durable</p>	<p>Des fondements au Grenelle Les Agendas 21 Les COP changement climatique Forces et contraintes.</p>	
	<p>Acquérir une bonne démarche scientifique</p>	<p>Détermination et classification chez les végétaux et les animaux. Notions d'écosystème et de relation Les différents biotopes Écologie générale et appliquée.</p>	
	<p>Identifier les différentes méthodes pédagogiques</p>	<p>Les 3 modèles de l'apprentissage Pédagogie de projet Pédagogie de l'éco-formation pédagogie de l'alternance.</p>	
	<p>Expérimenter les différentes approches pédagogiques</p>	<p>Les activités ludiques, sensorielles, artistiques, culinaires, scientifiques, d'expression (par les mots, par le corps), les activités de bricolage.</p>	
	<p>Encadrer un groupe</p>	<p>L'accueil Faire et laisser faire Impulser, favoriser la dynamique de groupe Gestion des conflits et dysfonctionnements. Les règles de sécurité et d'hygiène.</p>	
	<p>Les publics</p>	<p>Protection de l'enfant et maltraitance. Identification des caractéristiques des publics selon l'âge (physiologique, psychologique, cognitif...) Développement de l'individu Les besoins des différents publics Rythmes de l'enfant Identifications des attentes Les publics spécifiques avec handicaps</p>	
	<p>Comprendre les rôles de l'animateur</p>	<p>Avec le public (sécurité, communication, responsabilité, autorité, accompagnement...) Par rapport à lui même (s'interroger, évaluer, responsabilité...) - Par rapport à l'équipe et à l'environnement (se situer, participer, aménager, respecter...) La vie quotidienne avec les enfants (repas, repos, hygiène, communication avec l'extérieur).</p>	
	<p>Savoir construire une séance d'animation</p>	<p>Méthodologie de construction (sensibilisation, préparation, aménagement, accueil, rythme...). Le principe de l'alternance.</p>	
	<p>Prendre en compte les potentialités et contraintes du milieu d'animation</p>	<p>Méthode de repérage actif (La carte parlante) La réglementation des espaces et espèces.</p>	
	<p>Savoir utiliser les outils pédagogiques techniques et scientifiques</p>	<p>Identification des outils existants élaborés par les réseaux et structures spécialisées. Prise en main de ces outils.</p>	
<p>Savoir concevoir un outil inexistant ou modifier un outil inadapté</p>	<p>Comment se constituer et entretenir une boîte à outils utiles et adaptés. Techniques de conception et de réalisation d'outils.</p>		

Blocs thématiques	Objectifs	Contenus en organisme de formation	UC
<p>De Septembre 2024 à Mars 2025</p> <p>252 heures</p> <p>Mettre en œuvre un projet d'animation</p>	Repérer et identifier les besoins, ressources et contraintes du milieu pro	<b>Méthodologie de projet</b> - Identifier des besoins - Définir des objectifs - Elaborer un plan d'action <b>Démarche de diagnostic</b> <b>Mise en perspective des éléments recueillis.</b>	<p>1</p> <p>et</p> <p>2</p>
	Fonctionnement d'une structure	<b>Statut juridique et organigramme</b> <b>La représentation et la communication externe</b> <b>Gestion et Administration</b> <b>Le fonctionnement associatif</b> <b>La fonction publique territoriale</b> <b>La gestion du matériel et des ressources</b> <b>Généralités sur le droit du travail.</b>	
	Approfondir ses connaissances sur les valeurs de la citoyenneté, laïcité et de l'éducation populaire	<b>Cadre institutionnel français</b> <b>Déclaration des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant</b> <b>Historique et contextes d'apparition du concept d'éducation populaire.</b> <b>Projet éducatif de la structure.</b>	
	Savoir inscrire son projet dans une logique réglementaire et les dispositifs existants	<b>Responsabilité civile et pénale</b> <b>Connaissances règlementaires relatives à l'encadrement des différents publics</b> <b>Contraintes liées aux personnes et aux situations éducatives</b> <b>Identifier les principaux dispositifs en cours et les événementiels.</b>	
	Savoir évaluer son projet, son action.	<b>Les indicateurs opérationnels</b> <b>Les indicateurs d'écart entre la prévision et le réel</b> <b>Les grilles d'évaluation.</b>	
	S'exprimer en entretien et en réunion	<b>Se présenter</b> <b>Les bases théoriques de la communication (schéma, limites, cadre de références...)</b> <b>L'expression orale (les conditions de l'émission, le feed-back, les gestes et postures...)</b> <b>La voix (respiration, tenue du son, espace sonore, registre vocal, brouillages ...)</b>	
	Elaboration d'un dossier professionnel	<b>Les formes d'écrits : compte-rendu, note de synthèse, échéancier ...</b> <b>Expression écrite</b> <b>Élaboration d'un document pédagogique.</b>	
	Faire un bilan	<b>Approches de différents types de bilans et valorisation en nouvelles perspectives</b>	

# **Certificat Complémentaire**

## **« Directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs »**

Le CC « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs » atteste des compétences à assurer les fonctions de directeur d'un accueil collectif de mineurs, conformément à l'arrêté du 7 novembre 2017 et les annexes parues au JORF n°0279 du 30 novembre 2017.

En particulier, l'organisation de mini séjours/mini camps en ACM sera valorisée ; ce qui semble, dans l'évolution naturelle des accueils de loisirs, une dimension éducative à promouvoir de façon active.

### **❖ Les objectifs :**

Conduire une action de direction d'Accueil Collectif de Mineurs, qu'il s'agisse d'un séjour de vacances, un camp sous toile, un accueil de loisirs extrascolaire, un accueil périscolaire ou un accueil de scoutisme.

#### **OI. 1 EC : Organiser et évaluer les activités**

- ✓ Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
- ✓ Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
- ✓ Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur.

#### **OI. 2 EC : Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs**

- ✓ Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
- ✓ Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
- ✓ Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique

#### **OI. 3 EC : Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs**

- ✓ Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant en compte des contraintes et ressources contextuelles
- ✓ Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif

❖ **L'organisation générale :**

✓ Formation théorique :

- Du 19 au 23 février et du 26 février au 1er mars 2024 au centre de vacances (Laruns, en Vallée d'Ossau). Hébergement obligatoire.
- Du 9 au 13 septembre 2024 à Pont de camps (Laruns, en haute vallée d'Ossau).

✓ Formation pratique : Entre le 24 février et le 31 août 2024.

Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours. Au moins la moitié de ces 18 jours doit être réalisée sur des accueils extrascolaires, des séjours de vacances ou des accueils de scoutisme. En cas de fractionnement des stages, ceux-ci ne pourront être réalisés en plus de 3 parties.

De plus, il est conseillé aux candidats la réalisation d'une partie avec hébergement d'au moins 3 nuits.

Il est recommandé que ces stages soient réalisés au sein d'équipes composées d'au moins 2 animateurs. Il est préconisé que les candidats puissent présenter au moins une expérience en apparaissant effectivement en tant que directeur dans la fiche complémentaire de déclaration de l'ACM.

Il est nécessaire que les stagiaires exercent réellement des fonctions avec le niveau de responsabilité attendu d'un directeur :

- Organiser et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs